

CAHIER DES CHARGES

Création et animation d'une formation sur le sujet de la désimperméabilisation des cours d'écoles et de collèges pour l'adaptation au changement climatique et le bien-être des usagers

Ressource - Code 278 (formation) / financements ARS Occitanie et Agence de l'eau Adour Garonne

PARTIE 1 : COMMANDITAIRE

I- Présentation d'Envirobot Occitanie

Envirobot Occitanie, association loi 1901, est un réseau d'acteurs et centre de ressources de l'aménagement et de la construction durables qui a pour objectif de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments et des quartiers en Occitanie.

Envirobot Occitanie accompagne l'évolution des pratiques des professionnels du secteur de l'aménagement, de la construction, de la rénovation et de l'exploitation durables au regard des enjeux des transitions énergétique, écologique, numérique et sociétale. Envirobot Occitanie contribue ainsi à l'atteinte des objectifs fixés par le scénario REPOS (Région à Energie POSitive) de la Région Occitanie.

Dans ce cadre, l'association qui déploie divers dispositifs et actions en faveur de l'intégration de l'environnement et de la montée en compétences des professionnels, exerce différentes missions :

- capitaliser, produire et diffuser l'information
- sensibiliser, former et animer les réseaux d'acteurs
- accompagner les acteurs, leurs projets et les politiques publiques
- expertiser des projets d'aménagement, de construction, de rénovation
- valoriser et partager les retours d'expériences

L'innovation et la valorisation des démonstrateurs est au cœur de l'action menée par l'association.

II- Présentation du contexte de la mission

Dans le cadre d'un projet lauréat du Plan régional Santé environnement 4 financé par la DREAL Occitanie, Envirobat Occitanie a pour objectif de favoriser la prise des enjeux de santé-environnement et de l'adaptation au changement climatique dans les opérations de bâtiments et d'aménagement et de faire monter en compétence les professionnels sur ces sujets.

III- Présentation du projet de formation

Envirobat Occitanie est certifiée Qualiopi au titre de ses actions de formation. Elle souhaite monter une formation sur le sujet de la désimperméabilisation des cours d'écoles et de collèges pour leur adaptation au changement climatique et le bien-être des usagers. Une veille du marché sur l'offre de formation dédiée à ce sujet nous apprend que l'offre est quasi inexistante en région Occitanie.

Nous constatons ces dernières années une augmentation du nombre de projets de désimperméabilisation des cours d'écoles et de collèges en Occitanie. Nous souhaitons faire bénéficier de ces retours d'expérience à ceux qui souhaitent mener un projet de désimperméabilisation et renaturation des cours d'écoles et de collèges. L'objectif est de faire monter en compétences les professionnels pour la prise en compte, dans leurs projets de cours d'école et collège, des enjeux de biodiversité, de bien-être et de réduction de l'empreinte environnementale.

Public visé

A destination des professionnels travaillant sur des opérations d'aménagement de cours d'écoles et de collèges : maitres d'ouvrage, responsable d'opération et techniciens de collectivités, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, BET, etc.

Le candidat pourra également enrichir cette liste des cibles potentielles.

PARTIE 2 : REALISATION ATTENDUE

I- Contenu Pédagogique

Il est attendu la création et l'animation d'une formation pour **intégrer les enjeux de santé-environnement et d'adaptation au changement climatique dans les cours d'écoles et de collèges**. La formation devra contenir des apports de connaissances théoriques, des retours d'expériences et des études de cas pour aider les professionnels à passer à l'acte.

Les sujets suivants sont abordés (à discuter ensemble et non exhaustif) : participation citoyenne et démarches participatives, techniques de désimperméabilisation des sols, réemploi des matériaux, techniques de renaturation, végétalisation et choix des essences végétales, amélioration du confort d'été et hygrothermie, évitement des îlots de chaleur, ventilation et baisse des températures en intérieur...

Nous sommes ouverts aux différentes approches que pourront proposer les candidats.

II- Modalités d'exécution de la formation

Organisation de la formation

- La durée prévue de la formation est de 7 heures (1 jour). Elle se déroule de 9h à 17h30, en présentiel, à Toulouse.
- Le nombre de participants prévu est de 6 (minimum) à 15 (maximum) par session.
- Au moins 2 sessions de cette formation sont envisagées en région Occitanie, avec l'objectif de réaliser une 1^{ère} session à Toulouse à partir de septembre 2025, puis une 2^{ème} session en 2026 (à Montpellier), à adapter selon les besoins identifiés. Elle est susceptible d'être donnée en intra entreprise selon les demandes.

Méthodologie & livrables attendus au cours de la prestation

- Modalités d'évaluation initiale des stagiaires (questionnaire de positionnement)
- Un programme de formation détaillé :
 - Objectifs pédagogiques
 - Prérequis
 - Public concerné
 - Contenu
 - Méthodes pédagogiques
 - Suivi et évaluation
- Les supports pédagogiques
- Une méthode et un support d'évaluation des acquis pour distribution en fin de formation
- Un tableau de corrélation entre les objectifs pédagogiques, le contenu de la formation, les modalités et critères d'évaluation
- Une modalité de mesure adaptée des impacts de la formation pour les stagiaires et pour l'entreprise/employeur
- La prestation de formation devra s'accompagner d'un suivi comprenant :
 - Une participation autant que de besoin aux réunions de préparation, adaptation et d'évaluation
 - Une veille technique et réglementaire permettant une actualisation des ressources pédagogiques le cas échéant
 - Une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques permettant une évolution de la prestation le cas échéant
- Eléments de communication : une photo ainsi qu'une brève description du (des) intervenant(s) et de leur structure respective seront nécessaires pour communiquer sur cette formation.
- Aussi, il sera demandé une intervention en fin d'un webinar sur cette thématique qui aura lieu en mars/avril 2025 de 11h30 à 13h, pour faire la promotion de la formation.

L'ensemble des réunions peuvent être réalisées en visioconférence.

Calendrier et temps estimé :

- 1 réunion avec Envirobat Occitanie : attendue 1^{ère} semaine de Mars 2025
- L'envoi d'une 1^{ère} version des livrables attendus (modalités d'évaluation des stagiaires, programme de formation détaillé, supports pédagogiques, évaluation des acquis, tableau de corrélation entre objectifs, contenu, modalités et critères d'évaluation, modalité de mesure adaptée des impacts de la formation, etc.) et présentation à Envirobat Occitanie (**1 jour de travail estimé de préparation**) : attendu 1^{ère} semaine d'Avril
- L'envoi d'une version finale et présentation à Envirobat Occitanie : Mi-Avril

- Animation de la formation par le consultant (**1 jour d'intervention**) : dernier trimestre 2025, date non définie

Envirobat Occitane gère la communication de la formation à partir de mi-Avril, l'inscription des stagiaires, les conventions, la location de la salle et l'accueil café.

PARTIE 3 : REPONSE AU CAHIER DES CHARGES

I- Prérequis du candidat

Pour être éligible à cette mission, le prestataire devra *a minima* :

- Justifier de compétences (formations et références) dans l'aménagement et/ou le bâtiment durable
- Avoir une expérience significative dans l'aménagement de cours d'école et de collège (conception, accompagnement...)
- Justifier d'une expérience significative en formation professionnelle et adresser un numéro de déclaration d'activité en tant que formateur

Une connaissance des démarches de qualité environnementale (QDO et BDO, Biodivercity, HQE...) sera fortement appréciée lors de l'analyse technique de la prestation.

II- Contenu de la réponse

Pour soumettre sa réponse, le candidat devra :

- Remplir l'« annexe 1 : Bonnes pratiques commerciales », jointe au présent cahier des charges, signée avec les pièces demandées,
- Compléter l'« annexe 2 : dossier de candidature formateur.rice « désimperméabilisation des cours d'écoles et de collèges » » joint au présent cahier des charges
- Joindre un RIB (en cas de groupement, prévoir de le fournir pour chacun des membres)

Plusieurs prestataires peuvent se regrouper pour constituer l'offre. Il est possible de répondre en groupement comme par exemple un duo pluridisciplinaire constitué d'un concepteur (architecte, paysagiste...) et d'un écologue.

III- Planning

- La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le **vendredi 10 février 2025 à 18H00**.
- **Jusqu'au 3 février 2025**, les candidats pourront poser leurs questions uniquement par mail, à ccariello@envirobat-oc.fr. Les réponses seront partagées à tous les candidats s'étant manifestés avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature.
- La réponse du choix du prestataire sera donnée le **jeudi 20 février 2025**.

IV- Contact pour l'envoi des dossiers

Les dossiers devront être envoyés à :

- par mail à : ccariello@envirobat-oc.fr

ou

- par courrier à :

Envirobat Occitanie - Site de Toulouse
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse

Responsable du projet : Chloé CARIELLO, Cheffe de projets aménagement durable,
ccariello@envirobat-oc.fr

ANNEXE 1

BONNES PRATIQUES COMMERCIALES

ENVIROBAT OCCITANIE considère chaque cas de mauvaise conduite ci-dessous comme une raison valable pour exclure un soumissionnaire d'une procédure d'attribution de marché et pour mettre fin à toute relation de travail et tout contrat :

- **Fraude** : définie comme tout acte ou omission intentionnel(le) concernant :
L'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, incorrects ou incomplets, qui entraînerait l'appropriation frauduleuse ou la rétention répréhensible de fonds d'ENVIROBAT OCCITANIE.
La dissimulation d'informations, ayant les mêmes conséquences.
L'usage de ces fonds pour des objectifs autres que ceux pour lesquels ils ont été attribués à l'origine.
- **Corruption active** : promettre ou accorder délibérément un avantage à toute personne pour que celle-ci agisse, ou s'abstienne d'agir selon son devoir, d'une manière qui porte atteinte ou peut porter atteinte aux intérêts d'ENVIROBAT OCCITANIE.
- **Corruption directe** : offrir aux employés d'ENVIROBAT OCCITANIE de l'argent ou bien des dons en nature afin d'obtenir des marchés supplémentaires ou de poursuivre un contrat.
- **Collusion** : l'entente entre des entreprises concurrentes, qui aurait pour résultat probable l'augmentation des prix, la baisse de la production et l'augmentation des profits des sociétés alliées d'une manière bien supérieure à leur hausse naturelle. Une attitude de collusion ne se fonde pas automatiquement sur l'existence d'accords explicites entre entreprises. Elle peut également être tacite.
- **Pratiques coercitives** : nuire ou menacer de nuire, directement ou indirectement, à des personnes ou à leurs propriétés, afin d'influencer leur participation à une procédure d'approvisionnement ou d'influer sur l'exécution d'un contrat.
- **Implication dans une organisation criminelle** ou à toute autre **activité illégale** établie par jugement.
- **Pratiques immorales des Ressources Humaines** : exploitation du travail des enfants et non-respect des droits sociaux fondamentaux et des conditions de travail des employés ou sous-traitants.

ENVIROBAT OCCITANIE exclura de la procédure d'achat tout candidat ou soumissionnaire se trouvant dans l'un des cas suivants :

- Être en situation de **faillite** ou de liquidation, ou sous tutelle judiciaire, être dans une situation de concordat (arrangement avec ses créanciers), avoir suspendu ses activités, faire l'objet de procédures concernant ces sujets ou se trouver dans une situation analogue résultant d'une procédure prévue de la réglementation ou législation nationale.

- Ne pas avoir rempli les obligations relatives au paiement des **cotisations sociales ou des impôts** conformément aux dispositions légales en vigueur.

Envirobat Occitanie n'attribuera pas de contrats aux candidats ou soumissionnaires qui, au cours de la procédure :

- Feront l'objet d'un conflit d'intérêts
- Se rendront coupables de déclarations inexactes en fournissant les informations demandées par ENVIROBAT OCCITANIE pour participer à la procédure de contrat ou en ne fournissant pas ces informations.

Documents administratifs que doit présenter le fournisseur

Vous trouverez ci-après les documents minimums que devra fournir toute société ou entrepreneur individuel désirant travailler avec Envirobat Occitanie :

- KBis de la société
- Attestation d'assurance professionnelle 2023
- Attestation portant sur le montant du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices

Le soumissionnaire confirme par la signature de ce document qu'il a pris connaissance de ce document, qu'il accepte les conditions et s'engage à les respecter dans l'ensemble de ces termes.

Chaque page sera paraphée et la dernière feuille signée, datée, et un cachet apposé précédé de la mention « lu et approuvée » écrit à la main.

Nom & Prénom :

Fonction :

Date et Lieu

Fait à _____, le _____

Signature

Cachet de la société

ANNEXE 2

DOSSIER DE CANDIDATURE FORMATEUR.RICE « désimperméabilisation des cours d'écoles et de collèges »

Prérequis pour candidater

- Justifier de compétences/connaissances en aménagement de cours d'école et de collège.
- Avoir déjà effectué une formation pour le compte d'un organisme de formation agréé.

Information sur l'entreprise et le.a candidat.e

- Forme sociale de l'entreprise :
- Immatriculation au RCS le cas échéant

- Travailleur indépendant
- Salarié à temps complet à temps partiel

ENTREPRISE

Nom de votre structure

N° SIRET :

Adresse : Code postal : Ville :

Numéro de déclaration d'activité à la DREETS (spécifier laquelle)
.....

Si l'entreprise ne dispose pas de NDA, elle s'engage, en cas d'obtention du contrat de sous-traitance, à se mettre en conformité auprès de la DREETS dans un délai de 3 mois suivant la signature du contrat de sous-traitance.

REPRÉSENTANT.E LÉGALE

Civilité : M. Mme

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse e-mail :

CANDIDAT.E POUR DEVENIR FORMATEUR.RICE

Civilité : M. Mme

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Numéro de formateur :

Parcours du candidat

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES EN TANT QUE FORMATEUR.RICE

Vous pouvez joindre vos expériences professionnelles sur papier libre en respectant le cadre donné.

Nom de l'organisme de formation - Ville	Année	Sujet.s d'intervention

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Vous pouvez joindre vos expériences professionnelles sur papier libre en respectant le cadre donné.

Entreprise	Secteur d'activité	Durée du contrat	Fonction occupée et principales missions

FORMATIONS GÉNÉRALES SUIVIES

Vous pouvez joindre vos formations sur papier libre en respectant le cadre donné.

Nom de l'établissement - Ville	Année	Intitulé du diplôme obtenu

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUIVIES

Vous pouvez joindre vos formations sur papier libre en respectant le cadre donné.

Nom de l'organisme de formation - Ville	Année	Intitulé de la formation suivie

RÉFÉRENCES PROJETS D'AMENAGEMENT DE COURS D'ECOLE / COLLEGE

Vous pouvez joindre vos références projets sur papier libre en respectant le cadre donné.

Projet suivi	Département	Missions exactes suivies sur le projet

Intentions et proposition de programme

Vous devez joindre une proposition détaillée de programme permettant d'appréhender votre approche du sujet (objectifs), les expertises mobilisées, l'approche pédagogique...

Conditions et procédure d'admission

ADMISSION DU CANDIDAT

Ce dossier est à retourner, complété, à Envirobat Occitanie. N'oubliez pas d'en garder une copie.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- **COMPETENCES :**

- CV
- Copies des diplômes des formations suivies
- Attestation de présence en tant que formateur ou tout autre justificatif
- Références formation
- Proposition de programme (principaux objectifs, intervenants et déroulé, incluant durée totale envisagée)

- **ADMINISTRATIF :**

- Attestation Kbis ou équivalent
- Récépissé Numéro Déclaration d'Activité ou récépissé de demande (en cours)
- Récépissé Police d'assurance
- Devis indiquant la proposition financière liée à la dispense de la formation et celle liée à d'éventuels frais d'ingénierie pédagogique (intra et /ou distanciel). Elle mentionnera si elle inclut ou non les frais de mission **au niveau régional**.

Si non, les frais de voyage et d'hébergement (pour les formations se déroulant à plus d'une heure trente du siège de l'entreprise) seront pris en charge **au réel** dans la limite de 90 €HT par nuit et 0,50 € HT du kilomètre (dans la limite de 4 heures de trajet depuis le siège de l'entreprise), et refacturés par le sous-traitant à Envirobat Occitanie. Les frais de repas du soir en cas de formation de plusieurs jours consécutifs seront pris en charge dans la limite de 28€ HT et refacturés par le sous-traitant à Envirobat Occitanie.

+ Toute pièce que vous jugerez utile à l'examen de votre dossier (lettre de recommandation, évaluation, bilan de compétences...)

CONTACT ENVIROBAT OCCITANIE

Chloé CARIELLO, Cheffe de projets aménagement durable, ccariello@envirobat-oc.fr

Réponse attendue avant le 10/02/2025